

## Fiche signalétique

Date de révision 28-oct.-2015

Version 3

### Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit	HP-12 WHITE	6U
Code du produit	430.0002302.076	
N° ID/ONU	UN1950	
Utilisation recommandée	Aérosol, Peinture	

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Consulter la Section 16 pour plus de renseignements

The Valspar Corporation  
PO Box 1461  
Minneapolis, MN 55440

Valspar Industries, Inc.  
1915 Second St. W.  
Cornwall, Ontario K6H 5R6

Adresse de courriel [msds@valspar.com](mailto:msds@valspar.com)

Numéros de téléphone d'urgence 1-888-345-5732

### Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

#### MENTIONS DE DANGER

aérosol inflammable Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur  
Susceptible de provoquer le cancer Peut provoquer somnolence ou vertiges CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU  
Provoque des lésions oculaires graves

#### Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable  
A Compressed gases  
D2A - Matières très toxiques  
D2B - Matières toxiques



Mot indicateur

DANGER

Code du produit 430.0002302.076

PAGE 1 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

## PRÉVENTION

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Se procurer les instructions avant l'utilisation Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

## INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

### YEUX

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

### Peau

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Rincer la peau à l'eau/se doucher

## INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

## INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise NE PAS faire vomir

## ENTREPOSAGE

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F) Stocker dans un endroit bien ventilé Garder sous clef

## ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Acetone	67-64-1	25 - 50
Propane	74-98-6	10 - 25
Isobutyl acetate	110-19-0	10 - 25
Butane	106-97-8	10 - 25
Titanium dioxide	13463-67-7	5 - 10
1-Butanol	71-36-3	1 - 3
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	64742-89-8	1 - 3
Xylenes	1330-20-7	1 - 3
Ethylbenzene	100-41-4	0.1 - 0.3

## Section 4 : PREMIERS SOINS

### PREMIERS SOINS

#### Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

#### Contact avec la peau

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Rincer la peau à l'eau/se doucher

## INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer



## Méthodes de nettoyage

Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux. Nettoyer avec des détergents. Éviter les nettoyeurs aux solvants. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

## Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Conseils sur la manutention sécuritaire

Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider un contenant. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

### Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

### Conditions d'entreposage

Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives relatives à l'exposition

#### Limites d'exposition

Si S\* apparaît dans le tableau de la LEMT, cela indique que ce produit chimique comporte une mention PEAU.

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	British Columbia	TWA - Ontario	Quebec	OSHA PEL
Acetone 67-64-1	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 1200 mg/m <sup>3</sup> STEL: 750 ppm STEL: 1800 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 250 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 500 ppm STEL: 750 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 1190 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1000 ppm STEL: 2380 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup>
Propane 74-98-6	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup>
Isobutyl acetate 110-19-0	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 150 ppm TWA: 700 mg/m <sup>3</sup>
Butane 106-97-8	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 600 ppm STEL: 750 ppm	TWA: 800 ppm	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust
1-Butanol 71-36-3	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm TWA: 60 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 ppm Ceiling: 30 ppm	TWA: 20 ppm	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 152 mg/m <sup>3</sup> S*	TWA: 100 ppm TWA: 300 mg/m <sup>3</sup>
Xylenes 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup>
Ethylbenzene 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup>

### Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Procurer une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### Équipement de protection individuelle

Code du produit 430.0002302.076

PAGE 4 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection des mains**

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Porter des gants de protection.

**Protection de la peau et du corps**

Porter des vêtements antistatiques de fibres naturelles ou de fibres synthétiques qui résistent aux températures élevées. Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés

**Thermal Protection**

Aucun renseignement disponible

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

<b>Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>
--

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Aérosol
<b>Aspect</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Odeur</b>	Solvant
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Valeur du pH</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible °C / °F
<b>Point d'éclair</b>	-35 °C / -31 °F
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Density (lbs per US gallon)</b>	6.33
<b>Densité</b>	.76
<b>Solubilité(s)</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible

**Autres informations**

<b>Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b>
---

<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Matières incompatibles</b>	Bases fortes. Agents oxydants forts. Acides forts.

**Code du produit 430.0002302.076**

PAGE 5 / 10  
WPNA - CANADA WHMIS SDS

<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.

## Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### **Contact avec les yeux**

Provoque des lésions oculaires graves

#### **Contact avec la peau**

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

#### **INGESTION**

Non applicable

#### **INHALATION**

Peut provoquer somnolence ou vertiges

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetone	-	-	= 50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
Propane	-	-	= 658 mg/L ( Rat ) 4 h
Isobutyl acetate	= 15400 mg/kg ( Rat )	> 17400 mg/kg ( Rabbit )	-
Butane	-	-	= 658 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Titanium dioxide	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
1-Butanol	= 700 mg/kg ( Rat )	= 3402 mg/kg ( Rabbit )	> 8000 ppm ( Rat ) 4 h
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	-	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	-
Xylenes	= 3500 mg/kg ( Rat )	> 4350 mg/kg ( Rabbit )	= 29.08 mg/L ( Rat ) 4 h
Ethylbenzene	= 3500 mg/kg ( Rat )	= 15400 mg/kg ( Rabbit )	= 17.2 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves

**Sensibilisation cutanée** Non applicable

**Sensibilisation respiratoire** Non applicable

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Non applicable

**Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer

**Toxicité pour la reproduction** Non applicable

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** Peut provoquer somnolence ou vertiges

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** Non applicable

**Risque d'aspiration** Non applicable

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide		Group 2B		X
Ethylbenzene	A3	Group 2B		X

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**Code du produit 430.0002302.076**

PAGE 6 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

## Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Précautions environnementales Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Acetone	-	6210 - 8120 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 8300 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 4.74 - 6.33 mL/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50	12600 - 12700 mg/L Daphnia magna 48h EC50 10294 - 17704 mg/L Daphnia magna 48h EC50
Propane	-	-	-
Isobutyl acetate	-	-	-
Butane	-	-	-
Titanium dioxide	-	-	-
1-Butanol	> 500 mg/L Desmodesmus subspicatus 72 h EC50 > 500 mg/L Desmodesmus subspicatus 96 h EC50	= 1740 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 100000 - 500000 µg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 = 1910000 µg/L Pimephales promelas 96h LC50 1730 - 1910 mg/L Pimephales promelas 96h LC50	= 1983 mg/L Daphnia magna 48h EC50 1897 - 2072 mg/L Daphnia magna 48h EC50
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	= 4700 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 72 h EC50	-	-
Xylenes	-	7.711 - 9.591 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 23.53 - 29.97 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 780 mg/L Cyprinus carpio 96h LC50 > 780 mg/L Cyprinus carpio 96h LC50 30.26 - 40.75 mg/L Poecilia reticulata 96h LC50 = 19 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 = 13.4 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 2.661 - 4.093 mg/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50 13.5 - 17.3 mg/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50 13.1 - 16.5 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50	= 0.6 mg/L Gammarus lacustris 48h LC50 = 3.82 mg/L water flea 48h EC50

Code du produit 430.0002302.076

PAGE 7 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Ethylbenzene	1.7 - 7.6 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 96 h EC50 > 438 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 96 h EC50 2.6 - 11.3 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 72 h EC50 = 4.6 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 72 h EC50	9.1 - 15.6 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 9.6 mg/L Poecilia reticulata 96h LC50 = 32 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 7.55 - 11 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 4.2 mg/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50 11.0 - 18.0 mg/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50	1.8 - 2.4 mg/L Daphnia magna 48h EC50
--------------	---	--	--

**Persistence et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de répartition (n-octanol/eau)
Acetone	-0.24
Propane	2.3
Isobutyl acetate	1.72
Butane	2.89
Titanium dioxide	-
1-Butanol	0.785
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	-
Xylenes	3.15
Ethylbenzene	3.118

### Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets de résidus/produits inutilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

**Emballages contaminés** Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

### Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>N° ID/ONU</b>	<b>TMD</b> UN1950	<b>IMDG</b> UN1950	<b>IATA</b> UN1950
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Aérosols	Aérosols	Aérosols
<b>Classe de danger</b>	2.1	2.1	2.1
<b>Groupe d'emballage</b>			
<b>Danger pour l'environnement</b>	Non applicable		
<b>Dispositions particulières</b>			
<b>Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC</b>		<b>EmS-N°</b> F-D, S-U	Aucun renseignement disponible

### Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Inventaires internationaux

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

**DSL** - Liste intérieure des substances pour le Canada Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC**

Code du produit 430.0002302.076

PAGE 8 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

## Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable

A Compressed gases

D2A - Matières très toxiques

D2B - Matières toxiques



Nom chimique	Canada - 2013 NPRI (National Pollutant Release Inventory)
Acetone	Part 4 Substance
Propane	Part 5, Individual Substances
Isobutyl acetate	Part 4 Substance
Butane	Part 5, Isomer Groups Part 4 Substance
1-Butanol	Part 1, Group A Substance
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	Part 5, Other Groups and Mixtures
Xylenes	Part 1, Group A Substance Part 5, Isomer Groups
Ethylbenzene	Part 1, Group A Substance

## SGH - Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Aérosols inflammable	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz liquéfié

## Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

AVERTISSEMENT

## MENTIONS DE DANGER

aérosol inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Provoque une sévère irritation des yeux

Susceptible de provoquer le cancer

Peut provoquer somnolence ou vertiges

## PRÉVENTION

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage,

les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart

de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

## INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Code du produit 430.0002302.076

PAGE 9 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

**Peau**

Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

**INHALATION**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**INGESTION**

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**ENTREPOSAGE**

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F).

**ÉLIMINATION**

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

**DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS (DNCA)**

L'agent propulseur est classé comme agent asphyxiant simple s'il est émis en quantité importante : Peut causer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène.

**AUTRES DANGERS**

Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**TOXICITÉ AIGUË INCONNUE** 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**
**HMIS**

**Risques pour la santé** 2\*

\* = *Danger chronique pour la santé*

**Inflammabilité** 4

**Dangers physiques** 0

**PROTECTION INDIVIDUELLE** X

**Adresse du fournisseur**

Valspar Consumer Headquarters 8725 W. Higgins Rd. Suite 1000 Chicago, IL 60631 773-628-5500	The Valspar Corporation 4999 36th St. Grand Rapids, MI 49512 800-253-3957	Valspar Plasti-Kote 1636 Shawsone Dr. Mississauga, Ontario L4W 1N7 905-671-8333
--	--	--

**Préparée par** Intendance de produit

**Date de révision** 28-oct.-2015

**Note de révision** Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

Les indications présentes sur cette fiche de données de sécurité (FDS) sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, sur les législations nationales en vigueur et sur les directives de l'UE. Comme le fournisseur n'a aucune connaissance ni aucun contrôle concernant les conditions d'utilisation spécifiques du produit, l'utilisateur a pour responsabilité de s'assurer que les exigences de la législation applicable sont respectées. Cette FDS ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique ou comme étant une garantie de compatibilité avec des applications spécifiques. À MOINS QUE LE FOURNISSEUR EN AIT CONVENU DIFFÉREMMENT PAR ÉCRIT, LE FOURNISSEUR N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATÉRIELS OU PARTICULIERS.

**Fin de la fiche signalétique**

**Code du produit 430.0002302.076**

PAGE 10 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS